



L'ASN suspend le certificat d'épreuve d'un générateur de vapeur de la centrale nucléaire de Fessenheim affecté par une des irrégularités détectées dans l'usine Creusot Forge d'Areva

19/07/2016 17:30 Note d'information

L'ASN a suspendu le certificat d'épreuve qu'elle avait délivré à Areva NP en 2012 pour un générateur de vapeur actuellement installé sur le réacteur 2 de la centrale nucléaire de Fessenheim. Cette suspension est consécutive à la détection d'une irrégularité dans la fabrication, par l'usine Creusot Forge d'Areva, d'une des parties de ce générateur de vapeur, appelée « virole basse ».

Le processus de forgeage de la virole basse de ce générateur de vapeur, réalisé en 2008, n'a pas été mené conformément au dossier technique remis à l'ASN et aux règles de l'art. L'ASN n'avait pas été informée de cette non-conformité. La connaissance de cette non-conformité, sans justification particulière, aurait conduit l'ASN à ne pas délivrer de certificat d'épreuve en 2012. L'ASN a été informée mi-juin par EDF des conséquences de cette irrégularité.

L'ASN est chargée du contrôle de la fabrication des équipements sous pression nucléaires les plus importants pour la sûreté nucléaire. Sur la base d'une instruction, de plusieurs inspections et du résultat d'une épreuve hydraulique lors de laquelle l'équipement est soumis à une pression importante, l'ASN délivre des certificats d'épreuve attestant l'aptitude au service de ces équipements. Ces certificats sont nécessaires à leur mise en service.

L'ASN a demandé à Areva NP de lui transmettre un dossier présentant la démarche qu'elle compte adopter afin de justifier la conformité de ce générateur de vapeur à la réglementation.

EDF a procédé le 13 juin 2016 à la mise à l'arrêt du réacteur 2 de la centrale nucléaire de Fessenheim et a transmis à l'ASN le 15 juin 2016 des premiers éléments d'analyse sur l'irrégularité détectée. La suspension du certificat d'épreuve, tant qu'elle n'est pas levée, entraîne le maintien à l'arrêt du générateur de vapeur et, par conséquent, celui du réacteur.

- Consulter la **note technique**
- Consulter la **décision du 18 juillet 2016 suspendant le certificat d'épreuve du générateur de vapeur n° 335 fabriqué par Areva NP**
- Consulter les notes d'information publiées par l'ASN le **23 juin 2016**, le **16 juin 2016** et le **3 mai 2016**

Date de la dernière mise à jour : 19/07/2016